

## Surveillance renforcée pour les voyageurs : projet pilote proposé pour l'Alberta

Nous effectuerons des tests PCR de dépistage de la COVID-19 chez les voyageurs qui entrent au Canada, y compris les Canadiens et les ressortissants étrangers de retour au pays qui sont actuellement autorisés à entrer au Canada (« Population 1 »), de même que les travailleurs essentiels (« Population 2 »). Chaque population aura sa propre stratégie de dépistage.

L'objectif de tester la population 1 est de déterminer le risque de transmission de la COVID-19 en combinant une série de tests et une période de quarantaine raccourcie. L'objectif de tester la population 2 est de déterminer le recours aux tests et le taux de positivité.

Le protocole ci-dessous pourrait être mis en œuvre dans d'autres provinces en fonction de leur intérêt et de leurs capacités.

### « Population 1 »

Les Canadiens et les ressortissants étrangers de retour au pays sont actuellement autorisés à entrer au Canada, à condition qu'ils :

- arrivent au Canada sur un vol direct vers Calgary ou entrent par voie terrestre au poste frontalier de Coutts en Alberta pendant la période du projet pilote;
- demeurent en Alberta pendant les 14 jours consécutifs à leur arrivée;
- n'aient eu aucun symptôme de la COVID et n'aient pas été exposés à un cas confirmé de COVID pendant les 14 jours précédant leur arrivée;
- soient en mesure et désireux de télécharger les applications Alerte COVID et ArriveCAN sur leur appareil mobile.

### Intervention auprès de la « Population 1 »

L'intervention sera échelonnée. L'intervention A sera mise en œuvre pendant les 8 à 12 premières semaines du projet pilote et, en supposant que certains critères soient remplis, l'intervention B le sera pendant les semaines 12 à 26 du projet pilote. La vitesse de recrutement déterminera la durée totale du projet et le moment de la transition.

#### *Intervention A*

Tous les participants seront soumis à un test à leur arrivée au Canada et passeront directement en quarantaine. Le 6<sup>e</sup> ou le 7<sup>e</sup> jour suivant leur arrivée (à leur convenance), ils devront subir un deuxième test. Si les deux tests sont négatifs et que le participant ne présente aucun symptôme, il sera libéré de la quarantaine (environ entre le 6<sup>e</sup> et le 8<sup>e</sup> jour) avec des précautions supplémentaires à prendre jusqu'au jour 14. Tous les participants (quel que soit leur statut de quarantaine) devront être à l'affût de symptômes chaque jour et respecter les mesures d'atténuation des risques (par exemple, fournir un itinéraire préalable, utiliser l'application Alerte COVID, porter un masque dans les lieux publics, se laver fréquemment les mains, pratiquer la distanciation physique et éviter les lieux vulnérables [hôpitaux, CHSLD, etc.]). Si des symptômes apparaissent à un certain moment, la personne doit s'isoler immédiatement, comme demandé.

## Résultats attendus

- Taux d'importation – fournira des informations sur le niveau de risque des voyageurs selon le pays ou la région de provenance;
- Incidence de la transmission secondaire (transmission du voyageur à une personne qui ne l'accompagnait pas lors du voyage) entre le jour 0 et le jour 7 suivant l'arrivée – sert de mesure de substitution pour la violation de la quarantaine et peut servir d'indicateur pour passer à l'intervention B;
- Incidence de la transmission secondaire (à une personne non présente lors du voyage) due à une exposition après la période de quarantaine ( $\geq$  jour 6-8 après l'arrivée) – fournit une mesure du risque associé à l'intervention A.

## Décision de passer ou non à l'intervention B

La décision de passer à l'intervention B sera prise conjointement par le gouvernement fédéral et la province/le territoire où se déroule le projet pilote. Elle sera basée sur une évaluation critique du risque observé par rapport au risque de référence et au risque modélisé/attendu.

Si la décision est prise de passer à l'intervention B, le lancement d'un programme secondaire sera prévu; il comprendra des documents de communication révisés, des instructions pour les participants et des précisions concernant le respect des règles et leur application.

## Intervention B

Les participants au projet pilote seront testés à leur arrivée au Canada et resteront en quarantaine jusqu'à ce qu'ils obtiennent un résultat négatif au test de dépistage (généralement dans les 48 heures); à ce moment, ils seront libérés de la quarantaine s'ils ne présentent pas de symptômes. Une fois libérés de la quarantaine, les participants devront subir un autre test de dépistage de 6 à 8 jours après leur arrivée (à leur convenance). Tous les participants (quel que soit leur statut de quarantaine) devront être à l'affût de symptômes chaque jour et respecter les mesures d'atténuation des risques (par exemple, fournir un itinéraire préalable, utiliser l'application Alerte COVID, porter un masque dans les lieux publics, se laver fréquemment les mains, pratiquer la distanciation physique et éviter les lieux vulnérables [hôpitaux, CHSLD, etc.]). Si des symptômes apparaissent, la personne doit s'isoler immédiatement, comme demandé.

## « Population 2 »

Les travailleurs essentiels qui entrent au Canada, à condition qu'ils répondent aux critères d'inclusion suivants :

- Arrivent au Canada sur un vol direct vers l'aéroport YYC ou entrent par voie terrestre au poste frontalier de Coutts en Alberta;
- N'ont eu aucun symptôme de la COVID et n'ont pas été exposés à un cas confirmé de COVID pendant les 14 jours précédant leur arrivée;
- Sont en mesure et désireux de télécharger les applications Alerte COVID et ArriveCAN sur leur appareil mobile.

## Intervention auprès de la Population 2

Les travailleurs essentiels qui ne présentent pas de symptômes sont exemptés de quarantaine à leur entrée au Canada. Toutefois, ils sont tout de même tenus de rester à l'affût de symptômes, de porter un masque non chirurgical lorsque la distanciation physique ne peut être maintenue dans les lieux publics et de suivre les directives locales de santé publique. Les travailleurs essentiels qui prévoient rester au

Canada plus de 14 jours se verront proposer un test à l'arrivée et après 6 à 8 jours. Ceux qui traversent fréquemment la frontière (par exemple, quotidiennement) se verront proposer un test toutes les 3 ou 4 semaines. Ils doivent continuer à prendre les précautions mentionnées précédemment et s'isoler en cas de symptômes.

#### Résultats attendus

- Utilisation des tests et respect des consignes
- Taux de positivité

#### Autres considérations

Les considérations opérationnelles relatives à la mise en œuvre et à l'administration de ce projet pilote ne sont pas décrites ici. L'exploration plus détaillée des considérations scientifiques, opérationnelles et politiques de ce projet pilote se trouve dans le protocole du celui-ci.